

## **Certification bio : Ecocert renforce sa présence au Maroc**

### **Economie**

Posté par: Visiteur

Publié le : 24-03-2009 14:25:46

- **Création d'une filiale à Casablanca**
- **Le concept bio, un axe de différenciation pour les exportateurs nationaux**

Après une représentation depuis plus de 15 ans principalement dans la région d'Agadir, Ecocert, organisme de certification et contrôle environnemental, vient d'ouvrir une filiale à Casablanca.

Employant une dizaine de personnes, principalement des ingénieurs agronomes et certificateurs, la filiale compte «développer des valeurs écologiques au Maroc et consolider de nouveaux partenariats», indique d'emblée Rachid Touzani, directeur général d'Ecocert Maroc.

Si le bio a la cote actuellement en Europe, c'est grâce à une prise de conscience générale. Jamais les Français, Allemands ou Anglais ne se sont montrés aussi préoccupés par leur capital santé. Désormais, ils veulent consommer sain et équilibré. Suite à cette tendance accrue, le marché du bio s'est très vite développé pour trouver des adeptes aussi bien dans le cosmétique que dans le textile.

A l'image de Max Havelaar pour les produits issus du commerce équitable, une simple présence du logo Ecocert pourra assurer l'origine et la fiabilité du produit bio. Pionnier dans la certification en France, plus de 70% du marché bio lui a fait confiance. Compte tenu de sa proximité avec l'Europe, Ecocert compte bien explorer les opportunités au Maroc. Rachid Touzani explicite ce choix: le Maroc, par son développement et sa proximité de l'Europe, est un pays important pour Ecocert. En effet, divers éléments ont forgé cet intérêt: Plan Maroc Vert, image positive des produits Beldi auprès des consommateurs, volonté de différenciation à l'export...

En effet, estime Touzani, cela représenterait un excellent axe de différenciation par rapport aux autres pays exportateurs dans le bassin méditerranéen. Plutôt que de concurrencer les grands producteurs de fruits et légumes espagnols par exemple, sur la quantité, les Marocains pourront se positionner dans des niches de marché où le produit apporte une réelle satisfaction pour les consommateurs. Et qui, au passage, sont prêts à payer plus, à condition d'avoir l'assurance et la sécurité du produit. Car la grande particularité des produits biologiques est qu'ils excluent toute utilisation de pesticides, engrais et OGM (Organismes génétiquement modifiés) durant tout le processus de production. C'est ainsi que des contrôles méticuleux sont effectués à la loupe (méthodes de fabrication, provenance des ingrédients utilisés, matériaux utilisés pour l'emballage, sans oublier les équipements de transport, etc.). A la suite de ce processus de contrôle, une licence est accordée à l'opérateur de son engagement. Cette licence a une durée comprise entre 12 à 18 mois, renouvelable.

En France, Ecocert est agréé par l'Institut national de l'origine et de la qualité. «Au Maroc, une réglementation bio devrait prendre forme auprès du ministère de l'Agriculture», indique le DG d'Ecocert Maroc.

Présence au Siam

A l'origine de la création d'Ecocert, une association française regroupant des conseillers en agriculture biologique nommée Acab. Suite à l'extraction du métier de contrôle du volet conseil, l'entreprise Ecocert voit le jour en 1991 pour se consacrer pleinement à la certification biologique. La direction générale sur le Maroc a été confiée à Rachid Touzani, ancien directeur marketing des Domaines. L'équipe Ecocert Maroc sera présente au Salon dédié à l'agriculture à Meknès (SIAM), prévu le mois prochain.

Doha KHAMLACH  
L'économiste